

Comment traiter les boues produites par la station d'épuration seine aval ?

Lundi 12 Novembre 2007

**Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables
Salle Serge Antoine**

14 h 30

Programme de la réunion thématique

Problématique :

L'objectif de cette réunion thématique est de faire le point sur la réglementation en vigueur et sur les différentes filières et techniques utilisées et testées dans d'autres stations d'épuration, susceptibles d'être reprises sur le site d'Achères.

Les interrogations des parties prenantes sur la qualité des boues d'épuration seront évoquées et des spécialistes viendront éclaircir le débat à partir des études récentes. Nous écouterons également les positions des agriculteurs et des entreprises de l'industrie agro-alimentaire sur la qualité agronomique des boues pour les cultures.

Dans un second temps, nous aborderons la question des pratiques de suivi de l'épandage agricole et des processus de certification et d'homologation des boues. Notamment, la place accordée aux acteurs et la transparence du dispositif d'épandage sera évoquée par plusieurs participants : comment limiter les conflits récurrents en matière d'épandage ? Quelles sont les procédures à mettre en œuvre pour trouver des solutions locales concrètes au recyclage des boues ? Comment concilier les exigences des riverains, des agriculteurs, des collectivités locales et du SIAAP pour obtenir une valorisation adéquate des boues dans le respect des réglementations ?

14 h 30 : Introduction
Philippe MARZOLF et Laurence MONNOYER SMITH

14 h 45	1 ^{ère} partie : Avantages et inconvénients des différentes filières
---------	---

➤ **Les boues d'épuration en France - Eléments de contexte**

Vincent FERSTLER - Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (5 minutes)

Quelle quantité de boues produites ? Quelle filière de valorisation/élimination ? Quelle composition des boues épandues ?

➤ **Les différentes filières et techniques**

Emmanuel ADLER - Consultant et Expert judiciaire, Cabinet ACONSULT (10 minutes)

Gestion des boues : Evaluation technique et environnementale des principales solutions.

15 minutes de débat avec la salle

15 h 20 Table ronde et débat avec la salle (40 minutes)

Discutants : (5 min chacun)

Serge BOURGEOIS - Institut National de la Recherche Agronomique
Valeur agronomique des boues. Métaux et sols. Perspectives de l'épandage des boues en forêt et du co-compostage.

Bruno TISSERAND - Véolia eau - Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau

Quelles évolutions peut-on attendre des techniques actuelles en termes de valeur agronomique, de teneur en métaux et de volumes de boues produits ?

Hubert BRUNET - Syndicat des Professionnels du Recyclage en Agriculture
La récente étude sur l'impact sanitaire des boues d'épuration.

Estelle PANIER - Association Nationale de l'Industrie Agroalimentaire
La position de l'industrie agroalimentaire.

Michel MASSON - Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
La position de la FNSEA.

➤ **La genèse du conflit sur les boues**

Danièle SALOMON - Cabinet Risques & Intelligence (15 minutes)

➤ **La réglementation - les obligations en terme de suivi de l'épandage**

Vincent FERSTLER - Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (10 minutes)

15 minutes de débat avec la salle

16 h 40 Table ronde et débat avec la salle (50 minutes)

Discutants : (5 minutes chacun)

Dominique FRELET - Mission Interdépartementale (Eure et Seine-Maritime) pour le Recyclage des Sous-Produits de l'Assainissement en Agriculture (MIRSPAA).

L'expertise indépendante et le suivi effectués par la MIRSPAA.

Corinne BITAUD - Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments
La procédure d'homologation des boues d'épuration.

Nicole CHUPIN - Association de Consommation, Logement et Cadre de Vie
La charte de la concertation sur les boues d'épuration.

José THIRION - Communauté de Communes de Bar le Duc
La consultation de la population sur le devenir des boues d'épuration.

Jacques LERAILLÉ - Les Amis du Bochet

17 h 30 Fin de la réunion publique